



Comment parler de la langue ?¹

COMMUNICATION DE JEAN KLEIN
À LA SÉANCE MENSUELLE DU 13 MAI 2023

Cette première communication, qui sera suivie ultérieurement d'un second volet intitulé « Comment parler sa langue ? » se veut une sorte d'avertissement introductif, par rapport à des réflexions courantes à propos de la langue. On soulignera ici l'importance de l'histoire de la langue, parfois détournée à des fins diverses, tout comme l'histoire tout court.

RÉFLEXIONS ET CONSIDÉRATIONS LIMINAIRES IMPORTANTES

On pourrait dire que la réflexion sur la langue... et l'orthographe, constitue une sorte d'« Éternel retour » pour reprendre le titre d'un film de Jean Delannoy, sorti... comme moi en 1943 !

1. Il convient de se garder des jugements hâtifs et surtout des questions qui « fâchent » :

- **Question fréquente posée à un linguiste** : au lieu de demander en quoi consiste sa discipline, la dérive presque automatique de la question est « que pensez-vous de l'orthographe ? ». La confusion fréquente et dommageable entre les deux notions apparaît même dans de bons articles de presse... où des professeurs se plaignent du niveau d'orthographe de leurs étudiants, mais où sont aussi soulignées pêle-mêle des lacunes en morphosyntaxe et dans le lexique, sans rapport particulier avec les graphies !

¹ L'enregistrement filmé de cette communication est disponible sur la chaîne YouTube de l'Académie à cette adresse : <https://youtu.be/0-3phgdR92Y>

- « **Ce mot n'existe pas** » ou « **n'est pas français** » s'entend trop souvent pour rejeter une forme employée par un locuteur ou scripteur de langue française. En fait, il s'agit de deux terribles contradictions : dès qu'un mot est utilisé, en toute logique, il existe, et si son utilisateur est un francophone natif, selon la théorie Saussurienne, il recourt nécessairement à son système soit un nombre infini de potentialités, dont certaines se réalisent dans le discours.
- « **Ce mot n'est pas dans le dictionnaire** » ne constitue pas une remarque pertinente. La pénétration de formes dans le dictionnaire se fait souvent de façon aléatoire, soit très vite, soit bien après leur première attestation (Cf. le cas étonnant de *con* absent dans la 1^{re} édition du *Petit Robert*, en 1967, mais le dérivé *connerie* y est attesté avec un ex. de Prévert), et il faudra attendre l'édition de 1977, pour trouver un vrai article *con*, commenté, et accompagné de tous ses dérivés ! De nos jours, hélas, les deux entreprises dictionnaires qui dominent le marché pratiquent plutôt une surenchère pour annoncer chaque début d'année, le plus grand nombre de mots qu'elles ont retenus très vite, sans se demander si ces termes ont une chance d'entrer dans l'usage, comme l'illustre le cas de *ièl*, *ièls*, définis comme pronoms non binaires !
- **Une question importante : qui peut juger de la « qualité de la langue » ? Les Académies ? les grammairiens ? les lexicographes et lexicologues ?**
 Bien des usagers attendraient des jugements manichéens, une sorte de morale qui rassure : c'est bon ou mauvais, bien ou mal d'utiliser telle ou telle forme ? Il est intéressant de noter que ces inquiétudes surgissent à propos de ce qui n'est pas habituel, ainsi qu'on le constate dans presque tous les phénomènes liés à une mode. Que penser de *badiste* 'joueur de badminton', *chiller* 'prendre du bon temps', *skyr* 'yaourt d'origine islandaise' *tiers-lieu*, calque traduit de l'angl. *thirdplace*, 'espace de sociabilité d'initiative citoyenne'... Tous mots que le *Grand Robert de la langue française* (numérisé) s'est empressé d'intégrer en début 2023, de même que le *Petit Robert* de cette année. Or, l'usage, notion essentielle, ne peut s'apprécier qu'après un minimum de temps, les jugements hâtifs, même bien documentés, risquent d'être contredits par la « réalité », à savoir une faible vitalité ou un oubli rapide chez les usagers.

À ce stade de notre réflexion, il peut être utile de signaler un phénomène de discours qui atteint tous les domaines prêtant à discussion. Bien souvent, plus celle-ci se prolonge, plus il y a de risque que l'on tente de discréditer son adversaire en évoquant Hitler, le nazisme ou le fascisme. C'est le fameux point Godwin, très bien décrit dans l'essai de François De Smet *Reductio ad Hitlerum* (PUF, 2014), couronné par notre Académie. Heureusement, une controverse linguistique aboutit rarement à une telle extrémité, même si des usagers finissent par se traiter de « puristes » ou de « laxistes ».

2. Parler de la langue consiste-t-il à se contenter d'une image *hic et nunc*, soit la langue que nous utilisons avec nos contemporains ?

Cette perspective synchronique que Saussure a mise en avant se focalise sur le fonctionnement du système, mais sans oublier la dimension diachronique montrant l'évolution dans le temps (cf. le problème difficile du changement). Il se fait qu'entre les années, 1920 et 1980, deux théories linguistiques très importantes, le structuralisme et le générativisme, ont vu le jour aux États-Unis et en Europe. Elles ont eu pour point commun d'occulter largement la dimension historique, mais aussi l'aspect socioculturel lié à la diversité des usagers. Or, il est essentiel de prendre en compte les différentes facettes de la langue pour se la représenter à un moment donné.

Cela nécessite de réhabiliter l'histoire de la langue, une discipline décriée pour les raisons que nous venons d'évoquer. Elle aura été triomphante au 19^e siècle et au début du 20^e, avec la publication d'un ouvrage magistral dû à Ferdinand Brunot, *L'Histoire de la langue française des origines à nos jours* (13 tomes, en 23 volumes). C'est Gérard Antoine, ancien confrère de notre Académie, qui milita au début des années quatre-vingt en faveur de l'histoire de la langue, ce qui aboutira à la publication de trois nouveaux volumes (le premier préfacé par G. Antoine), décrivant les usages de 1880 à 2000. Parler de la langue, sans connaître vraiment son histoire peut être à l'origine de redoutables erreurs, anachronismes ou même volonté de biaiser la réalité à des fins nationalistes (cf. l'apparition de *Het Verhaal van Vlaanderen* et du *Canon van Vlaanderen*, dans le nord du pays) ou liées à des revendications récentes, comme l'a montré récemment un « inclusivisme » féministe radical.

Il s'agit donc de s'interroger aussi sur l'histoire des hommes, préoccupation première de l'histoire tout court. Ici, l'objectivité est sans doute impossible à atteindre, étant donné que toute analyse est marquée par les conceptions inhérentes à l'époque de l'auteur. Seule, l'impartialité constitue une préoccupation essentielle.

Il se fait pourtant que des soucis de prestige national peuvent inciter à commettre certains anachronismes ou « imprécisions » dont un premier exemple, assez récent, est étonnant. Ainsi, en 1996, la France a célébré les 1.500 ans du baptême de Clovis (vers 496) à la suite de sa victoire à la bataille de Tolbiac contre les envahisseurs alamans. Les organisateurs invoquent sans hésiter, une « Commémoration des origines : de la Gaule à la France ». Si l'on peut penser que Clovis, roi mérovingien était soucieux de s'intégrer mieux au monde gallo-romain (apparition d'une forme de « bilinguisme »), il n'en reste pas moins que c'est un Germain parlant le francique dans une région où un monolinguisme roman ne verra le jour que près de cinq siècles plus tard. Quant à la France, elle est aussi née quatre siècles plus tard du partage de l'Empire de Charlemagne, acté par le Traité de Verdun de 843, entre les trois fils de Louis le Pieux. Quant au « français » encore très marqué de latin, on en voit le premier témoignage écrit dans *les Serments de Strasbourg*, en 842, lorsque les trois descendants de Charlemagne se partagent l'Empire dont la partie occidentale, dénommée *Francia*, sera attribuée à Charles le Chauve, la partie centrale dénommée *Lotharingie* du nom, à Lothaire, et la partie orientale à Louis le Germanique. On considère que c'est la *Cantilène de sainte Eulalie*, 29 vers charmants dont voici les quatre premiers, qui constitue le premier texte littéraire dans une langue qui n'est plus empreinte de latin :

Buona pulcelle fut Eulalia ;	Eulalie fut une bonne pucelle ;
Bel avret corps, bellezour anima.	Elle avait un beau corps.
Voldrent la veintre li Deo inimi ;	Les ennemis de Dieu voulurent la vaincre ;
Voldrent la faire diavle servir.	Ils voulurent lui faire servir le diable.

C'est seulement entre 1086 et 1095 que le terme *franceis* sera attesté dans la *Chanson de Roland*, son emploi comme nom et adjectif datant sans doute de la fin du 12^e siècle. Il reste que *franceis* [prononcé francè] ou *françois* renvoyant aux parlers d'oïl (nord de la Loire et Angleterre) recouvre peut-être aussi un ensemble plus large de parlers et de variantes dialectales de cette région.

Un grand bond, aux 17^e et 21^e siècles, nous permet de constater une autre manifestation d'anachronisme, cette fois, à travers une idéologie féministe radicale, détachée de toute relation avec la réalité de la langue. Le grand coupable, le grammairien Vaugelas (1647), accusé d'être le précurseur d'une formule catégorique refusant une place à la femme et au féminin. Ce qui nous montre bien la manipulation de l'œuvre du grammairien, consistant à isoler une seule phrase de son contexte !

Un adjectif avec deux substantifs de différent genre, VAUGELAS 1647, XCIII, p. 264 (texte authentique dans la base Gallica)

Vaugelas s'interroge : « Ce peuple a le cœur et la bouche ouverte à vos louanges. On demande s'il faut dire ouverte, ou ouverts. M. de Malherbe disait qu'il fallait éviter cela comme un écueil [...] Comment dirons-nous donc ? Il faudrait dire *ouverts*, selon la Grammaire latine qui en use ainsi, pour une raison qui semble commune à toutes les langues, que le genre masculin étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble, mais l'oreille a de la peine à s'y accommoder [...] Je voudrais donc dire, ouverte, qui est beaucoup plus doux, tant à cause que cet adjectif se trouve au même genre avec le substantif qui le touche, que parce qu'ordinairement on parle ainsi, qui est la raison décisive, et que par conséquent, l'oreille y est toute accoutumée. [...] Mais qu'on ne s'en fie point à moi, et que chacun se donne la peine de l'observer en son particulier [...]. »

La préface des *Remarques* n'est pas moins significative d'une absence de préjugé sexiste : « Dans les doutes de la langue, il vaut mieux pour l'ordinaire consulter les femmes, et ceux qui n'ont point étudié, que ceux qui sont bien savants en langue grecque et latine. »

Non seulement Vaugelas ne fait pas appel au passé de la langue, mais de façon très « moderne », plutôt qu'à l'écrit et à un recours au latin, il privilégie une oralité en synchronie – ce que Saussure n'a pas manqué de remarquer. Il en va de même avec la restriction de Vaugelas considérant que ses propres remarques ne seraient valables que pour quelques années.

Faut-il donc accuser Vaugelas et les grammairiens, en général, d'un rejet du féminin dans la langue ? Cela n'apparaît, ni chez lui, ni dans les grammaires des 18^e et

19^e siècles comme a pu le constater André Chervel, spécialiste de l'enseignement du français dans l'histoire

Par ailleurs, on peut se demander quelle était à l'époque, cette population française, pratiquant ses dialectes locaux et majoritairement analphabète ou tout au moins illettrée, réellement capable de se laisser dicter des règles rédigées par des grammairiens. Enfin, on ne peut pas oublier que l'oral authentique, largement méconnu jusqu'à l'invention du phonographe, à la fin du 19^e siècle, n'a laissé percer que quelques traces dans l'histoire, à travers des rimes en poésie, ou à l'occasion de la manière de prononcer des graphies nouvelles au 16^e siècle.

Merci d'avoir accueilli la parole reconstituée de deux grands témoins du passé de notre langue, Louis XIV et Racine... grâce à une mini-cassette enregistrée, il y a plus de 20 ans, à l'occasion d'une exposition consacrée à la langue française, au Centre Pompidou. Ce document a pu être réalisé avec la voix de comédiens entraînés par des spécialistes de la phonétique historique du français.

RÉFÉRENCES PRINCIPALES

Balibar, Renée, 1985, *L'institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*.

Chervel, André, 2006, *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XXI^e siècle*, Paris, Éditions Retz.

Grinshpun, Yana et Jean Szlamowicz, 1^{er} juillet 2021, *La masculinisation de la langue française est une thèse farfelue*, Interview dans *l'Express*,

Marzys, Zigmunt, 1998, *La variation et la norme*, Genève, Droz.

Moreau, Marie-Louise, 2019, « L'accord de proximité dans l'écriture inclusive. Peut-on utiliser n'importe quel argument ? », dans Anne Dister et Sophie Piron, *Discours de référence sur la langue française*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 351-378.

Copyright © 2023 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cette communication :

Jean Klein, *Comment parler de la langue ? [en ligne]*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2023. Disponible sur : <www.arllfb.be>